

COMMUNIQUÉ

LA CENTRALE AGRICOLE ET DESJARDINS CULTIVENT ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN

Montréal, le 4 mai 2026 – L’entente signée récemment entre Desjardins et la Centrale agricole autour du Pôle logistique agroalimentaire en économie circulaire s’inscrit dans le cadre des orientations stratégiques adoptées par le conseil d’administration de la Centrale agricole, le 19 janvier dernier, s’articulant autour :

- d’un slogan : « Cultivons ensemble la ville de demain! »
- de cinq axes de communication :
 - ✓ une politique des contenus structurée autour de ce slogan s’appuyant notamment sur un nouveau blogue, une infolettre externe et sur une série vidéo;
 - ✓ la création de deux comités opérationnels;
 - ✓ une signalétique claire sur site;
 - ✓ un événementiel attractif avec la Fête des crus urbains de la Centrale agricole;
 - ✓ le développement de partenariats structurants.

Ce **partenariat durable** entre Desjardins et la Centrale agricole prévoit, entre autres, une coopération renouvelable sur trois ans se traduisant par :

- la promotion du partenariat;
- la visibilité conjointe sur différents supports;
- la visibilité sur site.

« Ce partenariat avec la Centrale agricole illustre concrètement l’engagement de Desjardins à soutenir des initiatives qui conjuguent impact social, transition écologique et développement économique. En appuyant le Pôle logistique agroalimentaire en économie circulaire, nous contribuons collectivement à cultiver une ville plus solidaire, résiliente et tournée vers l’avenir », a déclaré Marc Picard, directeur général de la Caisse d’économie solidaire Desjardins.

« La Centrale agricole remercie Desjardins pour ce **partenariat durable**. La pluralité de nos membres et la durabilité de nos partenariats nous permettent d’innover à la fois socialement, environnementalement et technologiquement et, ainsi, de contribuer à cultiver la ville de demain! », a déclaré Kevin Drouin-Léger, coordonnateur général de la Centrale agricole.

À PROPOS DE LA CENTRALE AGRICOLE

Depuis 2019, année de sa création, la Centrale agricole offre des [locaux abordables et adaptés](#) à ses membres, des producteurs agricoles urbains ainsi que des acteurs du secteur agroalimentaire québécois. Elle accompagne les entrepreneuses et entrepreneurs dans le cadre de parcours d’incubation d’accélération tout en assurant le transfert des connaissances en matière d’agriculture urbaine.

Elle se veut aussi un espace d’innovation et d’expérimentation sur l’économie circulaire afin que les entreprises agricoles urbaines jouent un rôle dans la transition écologique des villes.

Contact presse :

Nora Azouz

nora@centrale.coop



Je m’abonne à l’infolettre externe via le code QR.

